

## Le Centre hospitalier de Périgueux signe son contrat Performance

---

Le contrat performance du Centre Hospitalier de Périgueux (CHP) est signé aujourd'hui par Patrick MEDEE, Directeur du CHP, Nicole KLEIN, Directrice Générale de l'ARS d'Aquitaine et Christian ANASTASY, Directeur Général de l'ANAP.

### Le Projet Performance : une transformation durable des établissements

Au cœur de la réforme du système de santé, l'ANAP est chargée, en collaboration étroite avec les ARS, d'aider les établissements de santé et médico-sociaux à améliorer leur performance. L'impact visé par le Projet Performance porte sur trois dimensions :

- la qualité de prise en charge des usagers
- les conditions de travail et l'attractivité pour les professionnels
- l'efficacité opérationnelle et financière

Le contrat Performance est la traduction de l'engagement des parties dans la **démarche d'amélioration de l'efficacité et de la qualité du service public** dans les hôpitaux.

### Le Projet Performance au Centre Hospitalier de Périgueux :

Le Projet Performance du Centre Hospitalier de Périgueux est une opportunité pour améliorer les organisations au sein de l'établissement et la qualité de la prise en charge du patient. L'objectif principal est de conforter le positionnement du Centre Hospitalier de Périgueux comme l'hôpital de recours au sein de la Dordogne.

Parmi les 6 pistes d'amélioration retenues, l'une d'elle est stratégique : elle consiste à soutenir la réalisation de la Tranche 2 du Plan d'Investissement, comprenant la construction d'un nouveau bâtiment dédié à l'hospitalisation de Médecine et de Chirurgie et la restructuration et l'extension du bâtiment B. Il s'agit en effet d'achever le projet de rénovation complète du Centre Hospitalier, dont la première partie a été mise en service en février 2010

Le Contrat prévoit les engagements des trois parties signataires :

- l'établissement s'engage à mobiliser ses ressources internes, à collaborer avec les prestataires et à mettre en œuvre les actions ;
- l'ANAP s'engage à disposition les ressources de conseil nécessaires, à contribuer au pilotage et à l'encadrement des prestataires et à formaliser les outils de suivi ;
- l'ARS s'engage à favoriser la bonne exécution du Contrat, en particulier pour les projets relatifs à la coopération inter-hospitalière et à la Tranche 2 du Plan d'investissement.

Certaines pistes d'amélioration devraient générer des diminutions de charges, comme par exemple la limitation de la destruction des produits périmés, la réduction de l'absentéisme du personnel, l'optimisation des organisations de travail en regard de l'activité ou encore une meilleure gestion des lits. D'autres pistes devraient permettre une augmentation des recettes, comme la facturation des chambres particulières ou le meilleur recueil de l'activité externe.

Chaque piste d'amélioration définie dans contrat est pilotée par l'établissement, qui reçoit l'appui opérationnel de l'ANAP. Les actions à mener vont solliciter des efforts partagés entre les fonctions médicales, soignantes, médico-techniques, logistiques et administratives.

Le contrat Performance s'articule autour de 6 pistes de travail :

- **Piste A : STRATEGIE**

Appui à la mise en œuvre du projet médical dans l'environnement du CH de Périgueux

Amélioration de la gouvernance

- **Piste B : EXCELLENCE OPERATIONNELLE DES PÔLES**

Réorganisation des effectifs des services cliniques

Gestion du circuit patient

Optimisation du fonctionnement du bloc opératoire

Sécurisation de la prise en charge médicamenteuse

- **Piste C : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Réduction de l'absentéisme et adaptation des effectifs en fonction des organisations redéfinies

- **Piste D : SOUTIEN DE LA REALISATION DE LA TRANCHE 2 DU PROJET D'INVESTISSEMENT**

Optimisation de la Tranche 2 du Projet d'Investissement : Construction d'un nouveau bâtiment pour la médecine et la chirurgie et rénovation et extension du bâtiment B

- **Piste E : REORGANISATION DU DEPARTEMENT DES URGENCES**

- **Piste F : AMELIORATION DE LA FACTURATION**

**En présence de :**

- Mme Nicole KLEIN, Directrice Générale de l'ARS Aquitaine
- M. Michel MOYRAND, Président du Conseil de Surveillance du CH de Périgueux
- M. Patrick MEDEE, Directeur du CH de Périgueux
- M. le Docteur Yannick MONSEAU, Président de CME du CH de Périgueux
- M. Christian ANASTASY, Directeur Général de l'ANAP

Contact : Christine Albessard

ANAP - Communication

Tél. : 01 57 27 12 21 – Mobile : 06 26 83 62 25

[communication@anap.fr](mailto:communication@anap.fr)

[www.anap.fr](http://www.anap.fr)